

**AUTO ECOLE LA PLAINE DE NEAUPHILE - MAJOR**  
20 Avenue Maryse Bastié  
78190 Trappes  
Tél : 01 39 38 94 96  
Email : major.saintcyr@gmail.com  
Numéro de Siret : 524 668 084 000 71  
Numéro d'activité : 11788490378  
Numéro TVA intra : FR 085 246 68 084  
APE/NAF : 8553Z  
N° Agrément : E 15 078 00140

## **PROGRAMME DE FORMATION DU PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE B**

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

L'objectif de cette formation est de permettre aux candidats de maîtriser un véhicule terrestre à moteur.

### **DEFINITION**

**Le permis B permet la conduite de :**

- Véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises.
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

**Le permis B autorise la conduite des mêmes véhicules avec une remorque :**

- Si le PTAC de la remorque est  $\leq$  à 750kg.
- Si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est  $\leq$  à 3,5 tonnes.

### **CONDITIONS REQUISES**

- Avoir minimum 18 ans – Être titulaire de l'ASSR2 ou de l'ASR.

### **DUREE DE LA FORMATION**

- Durée de la formation : 20 heures (minimum légal obligatoire).

### **CONDITIONS :**

#### **1) LA FORMATION THEORIQUE**

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou/et avec un enseignant ou/et via internet. EDISER, CODE ROUSSAU,

#### **2) LA FORMATION PRATIQUE**

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Elle se fait à bord du véhicule

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

### **PROGRAMME DE FORMATION THEORIQUE**

#### **Signalisation**

Signalisation horizontale et Signalisation verticale

#### **Règle de circulation**

Principales règles, Position sur la chaussée, Vitesse, Inter distances

#### **Intersection et Priorité**

PRGB12

Mise à jour 10/03/2022

Feux, Intersection avec signalisation, Intersection sans signalisation, Véhicule prioritaire

**Arrêt et Stationnement**

Règle de l'arrêt et du stationnement, Arrêt et stationnement gênant et dangereux

**Croisement et Dépassement**

Croisement, Dépassement, Être dépassé

**Tunnel et Passage à niveau**

Tunnel, Passage à niveau

**Visibilité et Eclairage**

Nuit, Intempéries

**Usagers vulnérables et Partage de la route**

Usagers vulnérables, Partage de la route

**Conduite économique**

**Prise de conscience du risque**

**Questions écrites**

Conducteur

Véhicule

Autres usagers

Environnement

Comportement

**PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE**

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.</li><li>• Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.</li><li>• Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.</li><li>• Démarrer et s'arrêter.</li><li>• Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.</li><li>• Utiliser la boîte de vitesse.</li><li>• Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.</li><li>• Regarder autour de soi et avertir.</li><li>• Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.</li><li>• Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.</li><li>• Adapter allure aux situations.</li><li>• Tourner à droite et à gauche en agglomération.</li><li>• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.</li><li>• Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.</li><li>• S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluer et maintenir les distances de sécurité.</li><li>• Croiser, dépasser, être dépassé.</li><li>• Passer des virages et conduire en déclivité.</li><li>• Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.</li><li>• S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.</li><li>• Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.</li><li>• Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.</li><li>• Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.</li><li>• Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts....</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivre un itinéraire de manière autonome.</li><li>• Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.</li><li>• Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.</li><li>• Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)</li> <li>• Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.</li> <li>• Pratiquer l'éconduite.</li> </ul>
--	---

### **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et eux adultes.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et règlementaires – Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation sur véhicules
- Véhicules à boîte manuelle CITROEN
- Véhicules à boîte automatique CITROEN

### **COUTS DE LA FORMATION ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION**

- Les coûts de la formation dépendent du forfait choisi, l'ensemble des forfaits sont disponibles à l'accueil sur simple demande (remis en main propre ou envoyé via mail)
- Les délais d'accès à la formation dépendent du retour de l'enregistrement effectués par les services de l'Etat. Néanmoins pour la partie théorique aucun délais entrée immédiate pour les leçons pratiques selon les disponibilités du planning, néanmoins le délai de placement des leçons ne peut excéder 30 jours.

### **METHODES D'INSCRIPTION**

- L'inscription à la formation se fait obligatoirement sur place, en agence, néanmoins tout complément de document manquant pourra se faire via mail.

### **OBLIGATIONS AVANT L'INSCRIPTION**

- Le candidat souhaitant intégrer une formation devra réaliser au préalable une évaluation de départ, lui permettant de connaître le volume d'heure minimum dont il devra avoir besoin au vu de l'obtention de son permis B.

### **CONDITIONS D'ACCES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE**

- Notre centre de formation a la capacité de former les personnes à mobilité réduite dès lors qu'il n'est pas nécessaire de disposer de véhicules adaptés (handicap lourd). Néanmoins un référent Handicap se tiens à votre disposition afin de répondre à toutes les interrogations. Enfin un guide d'information est disponible à l'accueil sur simple demande ou via mail permettant de connaître la procédure à suivre dans le cadre d'une formation spécifique, tout comme la liste des établissements habilités à procéder à la formation des personnes à mobilités réduites nécessitant des équipements adaptés.